



# OFFICIAL SECRETS

Réalisé par Gavin Hood

Avec Keira Knightley, Matt Smith, Ralph Fiennes, Matthew Goode

2003, la guerre d'Irak se profile. Katharine Gun, employée des renseignements britanniques, reçoit une note de la NSA : les États-Unis sollicitent l'aide de la Grande-Bretagne pour rassembler des informations compromettantes sur certains membres de l'ONU afin de les obliger à voter en faveur de l'invasion. Gun prend alors la décision de divulguer le mémo à la presse. En choisissant d'exposer cette vaste conspiration politique, la lanceuse d'alerte va tout risquer : sa vie, sa famille, sa liberté...

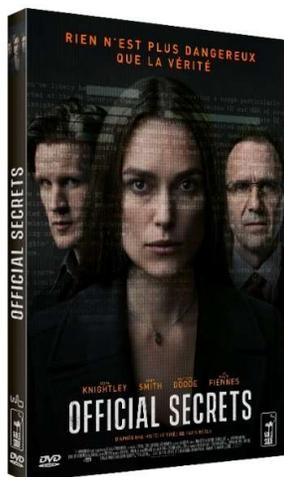
## RIEN N'EST PLUS DANGEREUX QUE LA VÉRITÉ

Adapté d'une histoire vraie, OFFICIAL SECRETS plonge au cœur des hautes sphères de l'espionnage et des machinations politiques qui s'y jouent. Mis en scène par Gavin Hood (oscarisé pour *Mon nom est Tsotsi*), le récit de ce destin extraordinaire est porté par une Keira Knightley (*Imitation Game*) tout simplement stupéfiante, entourée de Matt Smith (*Doctor Who*) et Ralph Fiennes (*La Liste de Schindler*). Les enjeux de l'intrigue, autant tactiques qu'intimes, soulèvent une question troublante... Qu'aurions-nous fait à sa place ?

## En DVD, Blu-ray & VOD le 11 Mars

Matériel promotionnel disponible sur demande - Images et visuels disponibles dans l'Espace Pro via [pro.wildside.fr](http://pro.wildside.fr)

[Édition DVD]



### CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DVD

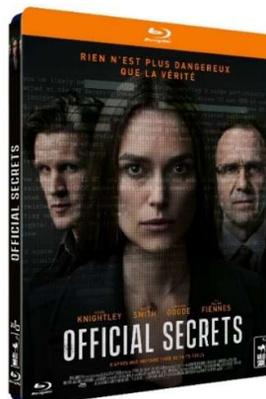
**Format image** : 2.40, 16/9e comp 4/3

**Format son** : Anglais DTS 5.1 & Dolby Digital 5.1, Français Dolby Digital 5.1 - **Sous-titres** : Français

**Durée** : 1h52

Prix public indicatif : 19,99€ le DVD

[Édition Blu-ray]



### CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES Blu-ray

**Format image** : 2.40, 16/9e comp 4/3

**Format son** : Anglais DTS 5.1 & Dolby Digital 5.1, Français Dolby Digital 5.1 - **Sous-titres** : Français

**Durée** : 1h55

Prix public indicatif : 19,99€ le Blu-ray

### COMPLÉMENTS communs aux 2 éditions :

- Entretien avec l'équipe du film
- Bande-Annonce

## DES FAITS À LA FICTION

En 2003, Katharine Gun a fait la Une de l'actualité. Traductrice spécialisée en mandarin pour le GCHQ – les services de renseignements électroniques britanniques –, la jeune femme a reçu un e-mail dans les jours précédant l'invasion de l'Irak. Dans ce mémo, la National Security Agency américaine priait instamment ses homologues britanniques de coopérer avec elle afin de collecter des renseignements sur les membres du Conseil de Sécurité de l'ONU. Le tout, dans l'optique d'arracher une résolution des Nations Unies autorisant l'envoi de troupes en Irak. Épouvantée, Katharine Gun a divulgué le mémo qui a fini par atterrir entre les mains de Martin Bright, journaliste de l'*Observer*.

Bright et ses collègues se sont ensuite lancés dans une enquête approfondie pour établir l'authenticité de l'e-mail avant que l'article ne paraisse le 2 mars 2003 sous le titre : "Les manigances des États-Unis pour remporter le vote [d'une résolution de l'ONU] sur la guerre en Irak". Après avoir été placée sous surveillance 24h sur 24, Katharine Gun a reconnu avoir divulgué le mémo et été licenciée. En outre, elle a été arrêtée et – finalement – accusée d'avoir enfreint la loi britannique sur les secrets d'État ("Official Secrets Act").

*« Les lanceurs d'alerte sont des gens extrêmement divers, mais ils se distinguent souvent du reste de la population »,* note Bright. *« Ce sont, pour la plupart, des solitaires et des gens assez étranges. Katharine, elle, avait totalement la tête sur les épaules. Elle savait parfaitement pourquoi elle avait agi ainsi ».* D'ailleurs, comme il le fait remarquer, Katharine Gun, *« femme de principe »*, n'a jamais divulgué qu'un seul document. *« C'est ce qui fait d'elle quelqu'un d'à part. Elle a fait ce choix et en a payé le prix fort, au détriment de sa carrière et de sa vie personnelle ».*

Tandis que les médias se sont emparés de l'affaire, le monde entier a découvert le geste de la jeune femme. Daniel Ellsberg, lanceur d'alertes à l'origine de la divulgation des "Pentagon Papers" (1971), a qualifié la décision de Katharine Gun de *« la divulgation la plus importante, et la plus courageuse, que j'aie jamais vue... Personne, y compris moi, n'avait jamais fait ce qu'elle a fait : dévoiler la vérité, en prenant des risques personnels, avant une guerre imminente pour tenter de l'enrayer à temps ».*

*« C'était un moment surréaliste »,* se souvient Katharine Gun. *« On était prêts à se battre. J'avais déclaré que je souhaitais plaider non coupable. On était prêts à aller jusqu'au bout. C'est comme si on nous avait coupé l'herbe sous le pied. J'étais partagée. D'un côté, j'étais folle de joie parce que je me disais que tout le cirque médiatique que n'aurait pas manqué de provoquer un procès en bonne et due forme avait été évité. Mais de l'autre, je regrettais que toutes les questions qu'on voulait révéler au grand jour devant un tribunal resteraient lettre morte. Aucune enquête n'aurait lieu ».*

Tout comme Doherty, Hood s'est passionné pour cette histoire qui n'avait *« rien d'abstrait ou de théorique »* au contraire, par exemple, du rapport Chilcot, enquête sur l'Irak menée par Sir John Chilcot publiée en juillet 2016. *« Quand j'ai lu le scénario »,* dit-il, *« j'ai eu le sentiment qu'il s'agissait d'un point de vue personnel sur un événement d'envergure mondiale. À travers le récit d'une femme comme vous et moi qui se trouvait mêlée à une situation extraordinaire, il s'agissait d'un regard personnel sur cette époque ».*

Cependant, le réalisateur a aussitôt perçu la difficulté de transposer au cinéma le parcours cauchemardesque de Katharine qui a duré un an. *« Sur le plan de l'écriture et de la mise en scène, le vrai problème de structure dramaturgique concernait le troisième acte »,* explique-t-il. En effet, il s'agit de cette période qui va crescendo jusqu'au procès avorté, mais qui se traduit à l'image, d'une certaine façon, par un non-événement. Car, encore une fois, le procès n'a pas eu lieu. Avec, au départ, la collaboration des Bernstein, Hood a retravaillé le scénario.

Hood s'est également entretenu longuement avec Ben Emmerson, avocat de Katharine Gun, en face-à-face et par e-mail. *« Quand je l'ai rencontré, j'étais assez intimidé parce qu'il parle vite, qu'il s'exprime avec beaucoup d'intelligence et qu'il ne supporte pas la bêtise »,* relève le réalisateur, qui a su mettre à profit ses études de droit en Afrique du Sud. Le réalisateur a encore rencontré James Welch, avocat pour l'association de défense des droits de l'homme Liberty, qui a soutenu Katharine Gun, et l'expert en sécurité Paul Beaver.

Mais il a surtout interviewé Katharine Gun elle-même : *« Quand j'ai fait sa connaissance, c'était assez difficile de gagner sa confiance »,* reconnaît le cinéaste. *« J'ai passé cinq jours avec elle. On travaillait quatre ou cinq heures tous les jours, on s'interrompait et elle partait s'occuper de sa fille. Je pense qu'au fil de ces cinq jours, j'ai fini par gagner sa confiance. Je me suis contenté de l'écouter me raconter ce qui s'était vraiment passé, sans chercher à déformer ses propos pour que ce soit plus 'vendeur' d'un point de vue hollywoodien ».*

Hood et Katharine Gun ont notamment évoqué la chronologie des événements qui se sont déroulés sur un an, mais qui ont dû être condensés pour tenir en un long métrage de deux heures. *« C'est difficile d'aborder ces problématiques dans un film »,* indique le

réalisateur. En réalité, reprend la jeune femme, « *ce que j'ai vécu était surtout psychologique* » car elle a beaucoup réfléchi à sa ligne de conduite après son licenciement du GCHQ. « *J'ai aussitôt perdu tous mes amis. Je me suis retrouvée totalement isolée. Mais c'est compliqué de mettre en scène un personnage qui passe son temps à broyer du noir ! C'est pour cela qu'on a eu toutes ces discussions* ».

Bright a lui aussi été impressionné par la volonté du metteur en scène de raconter, outre la trajectoire de Katharine Gun, le déroulement des événements. « *Le scénario cerne parfaitement la manière dont une affaire retentissante est médiatisée* », dit-il. « *On a beaucoup parlé du fonctionnement d'une salle de rédaction car, quand on est soi-même journaliste et qu'on regarde une fiction sur le sujet, on constate que ce milieu est très rarement représenté avec justesse. On tenait donc à ce que les arcanes d'une salle de rédaction soient dépeints avec exactitude* ».

## UN TOURNAGE COMME UN ROAD-MOVIE

Le tournage d'OFFICIAL SECRETS a commencé le 30 mars 2018 et a duré 39 jours. Si le film est censé se dérouler à Cheltenham, à Londres, en Iraq et à Washington, il a été tourné entre Manchester, Liverpool et le Yorkshire – Doherty a d'ailleurs comparé le tournage à « *un road-movie* ». Suite au financement fourni par Screen Yorkshire, la production a largement tourné dans cette région et, tout particulièrement, dans la ville de Bradford : c'est ainsi que les magnifiques intérieurs de la mairie ont campé les couloirs la Cour d'Assises de Londres.

Pour les intérieurs de la Cour d'Assises, qu'on découvre au dernier acte, l'équipe a investi la County Sessions House (ancien tribunal) de Liverpool. « *On peut même tourner les scènes de rues à Londres, devant la Cour d'Assises, à Manchester* », affirme Doherty dans un sourire. « *Il suffit d'y acheminer deux ou trois bus à impériale et taxis, et le tour est joué !* » Plus impressionnant encore – le site irakien bombardé, où on aperçoit Peter Beaumont, a été reconstitué dans l'usine de verre de Pilkington à St. Helens, dans le Merseyside.

Un jour, l'équipe a reçu la visite de Katharine Gun : elle a assisté à la séquence angoissante où elle imprime l'e-mail au GCHQ. « *C'était assez étrange* », reconnaît-elle. Elle a cependant été impressionnée par le degré de concentration des comédiens qui jouaient la scène : « *C'était fascinant de les voir répéter encore et toujours les mêmes répliques, prise après prise, tout en restant concentrés sur cette scène en particulier* ».

Les acteurs étaient heureux de collaborer avec quelques partenaires prestigieux et, dans certains cas, de les retrouver. Fiennes, par exemple, avait donné la réplique à Keira Knightley pour la dernière fois dans *The Duchess* en 2008. « *J'ai un immense respect pour Keira* », note-t-il. « *Je trouve que son jeu s'enrichit de film en film. Elle a fait un boulot fantastique dans les scènes de prétoire. Son jeu est franchement impressionnant. J'avais adoré sa prestation dans The Duchess, mais elle révèle une force inédite dans les scènes qu'on partage ici tous les deux* ».

Le réalisateur signale qu'il est particulièrement fier des scènes où Katharine est sur le point d'avouer avoir divulgué le mémo. « *La caméra décrit un travelling autour d'elle puis cadre son visage en gros plan serré, comme si elle lui laissait le temps d'affronter ce terrible dilemme et de mûrir sa décision* », dit-il. « *Avec une comédienne moins talentueuse, la scène aurait pu sembler surjouée. Mais avec Keira, lorsqu'elle fait son choix, on sent qu'on a vécu son dilemme avec elle* ».

En découvrant le film avec ses proches, dont son père, Katharine Gun a inévitablement été ébranlée. « *Cela a réveillé la colère qu'avait suscitée ce fiasco et j'ai compris que c'était encore une plaie ouverte* », dit-elle. « *J'espère que le film permettra aux gens de prendre conscience qu'au fond rien n'a vraiment changé. Les mêmes choses se répètent depuis quinze ans et c'est profondément choquant. Il y a toute une génération de jeunes gens qui n'ont pas encore été marqués par ces événements parce qu'ils avaient moins de dix ans à l'époque des faits* ».

Comme le signale Bright, le parcours de Katharine – et la guerre en Irak – a d'importantes ramifications. « *Cette guerre a affecté nos plus grandes institutions : la justice, le système politique, les services de renseignement et la presse* », dit-il. « *Et elle continue à avoir un effet durable sur notre vie publique. S'il y a un thème central dans cette histoire, c'est bien celui-ci. Ce qu'a révélé Katharine dépasse le simple délit. Ce qu'elle a révélé, c'est un dysfonctionnement majeur au sein de nos institutions nationales et internationales* ».

Même si elle a eu du mal à se replonger dans cette époque, Katharine Gun est ravie que l'absence de transparence du gouvernement britannique soit de nouveau médiatisée à l'occasion de la sortie d'OFFICIAL SECRETS. « *On s'abrite constamment derrière l'impératif des "intérêts nationaux"* », déplore-t-elle. « *Mais qui peut se targuer de décider ce que sont ces intérêts nationaux ?* »